

Réélu président du Pôle animal de La Coopération Agricole, Bruno Colin érige la reconquête de notre souveraineté alimentaire comme enjeu prioritaire pour les coopératives animales

Ce mardi 11 février 2025, les présidents des sections du Pôle animal de La Coopération Agricole ont renouvelé leur confiance à Bruno Colin, président sortant qui s'engage pour un 3^e mandat de 3 ans à la présidence du Pôle.

Polyculteur-éleveur de bovins laitiers et viande dans la Meurthe-et-Moselle, et vice-Président de la Coopérative Agricole de Lorraine, Bruno Colin est également le président de la section Bovine de La Coopération Agricole depuis 2010.

En ce début d'année, les membres de chacun des quatre conseils de section du Pôle Animal ont également élu leur président de section et redéfini leur feuille de route. Axées autour de l'objectif central de gagner en compétitivité pour reconquérir notre souveraineté alimentaire, elles se déclinent de la manière suivante :

Les membres des **conseils de section avicole et porcine**, avec leurs présidents respectifs **François Lacombe et Philippe Bizien** ont positionné comme priorité le renouvellement des générations d'éleveurs, avec un levier majeur : la simplification et la sécurisation des procédures ICPE élevage. Dans ces filières, les complexités administratives ne doivent plus paralyser les initiatives des éleveurs : nous devons produire en France pour tous les consommateurs, y compris en entrée de gamme.

Pour la **filière ovine**, qui affiche pour la 2^{ème} année consécutive une baisse de production de plus de 5 points, le président **François Monge** pose comme priorité l'amélioration de la productivité et des performances technico-économiques des éleveurs grâce à l'accompagnement technique des coopératives. Le conseil de section s'investira en 2025 à redéfinir ces modalités d'accompagnement pour produire plus et mieux d'agneaux en réponse au besoin de la filière.

Enfin, la **section bovine et son président, Bruno Colin**, s'investiront particulièrement pour la modernisation de la filière, avec l'objectif d'aboutir enfin à la dématérialisation des passeports et ASDA et l'accès aux données sanitaires. Les coopératives pourront ainsi gagner en compétitivité par la réduction des tâches administratives, sécuriser les procédures en anticipant sur les mouvements d'animaux pour dynamiser l'organisation de la filière et améliorer la gestion du sanitaire.

A l'occasion de son élection en tant que **Président du Pôle animal de La Coopération Agricole Bruno Colin déclare** : « *Chaque section du Pôle animal a établi sa feuille de route pour 2025. Au-delà des enjeux de chaque espèce, la force de notre collectif est de traiter des sujets de manière transversale aux 4 filières, en front commun. Il en sera ainsi pour deux objectifs majeurs en 2025 : défendre les intérêts des coopératives dans le cadre de la révision du règlement européen sur la protection animale lors du transport et donner une nouvelle impulsion aux actions de prévention et d'anticipation lors les Assises du sanitaire.*

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77



La Coopération Agricole Pôle animal en chiffres

100

coopératives adhérentes dont 45 en section bovine, 33 en section ovine, 31 en section avicole et 30 en section porcine

7,5

milliards d'euros de chiffre d'affaires

61 500

éleveurs sont associés coopérateurs

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop